



## CALENDRIER DES SESSIONS

### Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateur

DATES	LIEU	THEME APPROFONDISSEMENT/ QUALIFICATION	TARIFS	
			PC	EXT
<b>BAFA session de formation générale (8 jours)</b> PC : internat pension complète—EXT.: externat 1/2 pension				
Du 14 au 21 février	TOULOUSE (31)			380 €
Du 4 au 11 avril	TOULOUSE (31)			380 €
Du 12 au 19 avril	TOULOUSE (31)			380 €
Du 21 au 28 juin	TOULOUSE (31)			380 €
Du 4 au 11 juillet	TOULOUSE (31)			380 €
Du 12 au 19 juillet	FOIX (09)		480 €	
Du 23 au 30 août	TOULOUSE (31)			380 €
Du 25 octobre au 1er novembre	TOULOUSE (31)			380 €
Du 20 au 24 et du 27 au 29 décembre	TOULOUSE (31)			380 €
<b>BAFA session de d'aprofondissement (6 jours)</b>				
Du 8 au 13 février	TOULOUSE (31)	L'enfant et le jeu		300 €
Du 6 au 11 avril	TOULOUSE (31)	Activités de plein air		300 €
Du 22 au 27 juin	TOULOUSE (31)	L'enfant et le jeu		300 €
Du 6 au 11 juillet	FOIX (09)	L'enfant et la ville	380 €	
Du 21 au 26 septembre	TOULOUSE (31)	Activités d'expression et petite enfance		300 €
Du 26 au 31 octobre	TOULOUSE (31)	L'enfant et le jeu		300 €
Du 26 au 31 décembre	TOULOUSE (31)	L'enfant et la fête		300 €
<b>BAFA session de qualification (8 jours)</b>				
Du 20 au 27 juin	CAZERES (31)	Brevet de surveillant de baignade	615 €	
Du 20 au 27 juin	CAZERES (31)	Brevet de surveillant de baignade		495 €



## CALENDRIER DES SESSIONS

### Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

DATES	LIEU	THEME APPROFONDISSEMENT/ QUALIFICATION	TARIFS	
			PC	EXT
<b>BAFD session de formation générale (10 jours)</b> PC : internat pension complète—EXT : externat 1/2 pension				
Du 8 au 12 juin Et du 15 au 19 juin	TOULOUSE (31)			500 €
<b>BAFD session de perfectionnement (6 jours)</b>				
Du 26 au 31 octobre	TOULOUSE (31)			345 €
<b>INTERNAT :</b> La pension et les nuitées sont assurées sur place. Horaires de travail collectif : 9 h 00—22 h 00				
<b>EXTERNAT :</b> Horaires de travail collectif : 9 h 00—19 h 00 Deux soirées de travail (veillées) sont obligatoires, en particulier pour les sessions BAFA, jusqu'à 22 h 00 maximum. Tous nos stages sont en 1/2 pension (repas du midi et les deux repas du soir). Afin de favoriser tous les moments de vie collective, la présence aux repas est obligatoire.				
<b>L'AIDE A LA REDACTION</b> A l'issue de la session de perfectionnement et du second stage pratique, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud propose d'apporter gratuitement aux stagiaires ayant suivi au moins une session de formation dans notre association, un suivi personnalisé et une aide dans la rédaction du bilan écrit de formation.				
D'autres dates seront proposées. Pour tout renseignement téléphoner au 05.62.87.43.43				

### AUTORISATION DES PARENTS (candidat mineur)

Je soussigné : .....

Autorise ma fille ou mon fils : .....

A participer au stage organisé par LE&C GS.

En cas d'urgence médicale, j'autorise le responsable du stage à prendre toute mesure utile, y compris l'hospitalisation et le cas échéant, l'opération chirurgicale.

A : ..... Le : ..... Signature :

### ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Ce stage est pris en charge :  OUI  NON

Si oui, joindre obligatoirement une attestation de prise en charge mentionnant le montant.

### FORMATIONS DÉJÀ SUIVIES

TITRE DU STAGE	ORGANISME	DATES DU STAGE

### SEJOURS ENCADRES

TYPE D'ACCUEIL	ORGANISME	FONCTION	DATES DU STAGE

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et je joins le règlement du stage ou de l'acompte ou la prise en charge obligatoire.

A : ..... Le : ..... Signature :

PHOTO  
RECENTE  
OBLIGATOIRE

(à coller)

### FICHE D'INSCRIPTION

BAFA  BAFD

Mme NOM : .....

Melle PRENOM : .....

Mr NOM DE JEUNE FILLE : .....

Né(e) le : ..... à .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

E mail : .....

**FORMATION GENERALE** Du : ..... Au : .....

Internat  Externat  Lieu : .....

En cas d'impossibilité de satisfaire votre choix, indiquez un second choix :

Du : ..... Au : .....

Internat  Externat  Lieu : .....

### APPROFONDISSEMENT— QUALIFICATION—PERFECTIONNEMENT\*

\* Rayez la mention inutile

Thème : ..... Du : ..... Au : .....

Internat  Externat  Lieu : .....

En cas d'impossibilité de satisfaire votre choix, indiquez un second choix :

Du : ..... Au : .....

Internat  Externat  Lieu : .....

Partie réservée à LE&C GS



7 rue Paul Mesplé  
31100 TOULOUSE  
Tél. : 05.62.87.43.43  
Fax. : 05.62.87.43.44

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

### CONSTITUTION DU DOSSIER

**Le dossier d'inscription au BAFA ou au BAFD** doit être obligatoirement constitué de :

1. La fiche d'inscription complétée
2. Deux photos d'identité dont une fixée sur la fiche d'inscription
3. Le paiement total ou partiel (au minimum 150 €), majoré de 3 € au titre de l'adhésion à l'association, par chèque postal ou bancaire à l'ordre de "Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud" ou l'attestation de prise en charge.
4. Copie d'une pièce d'identité

**Pour la formation générale BAFD**, joindre également la photocopie du BAFA ou de la dérogation.

**Pour l'approfondissement BAFA**, joindre la photocopie des certificats des sessions de formation générale et du stage pratique.

**Pour le perfectionnement BAFD**, joindre :

- les photocopies des certificats des sessions de formation générale et du stage pratique

NB : Ne pas envoyer de documents originaux. Les amener le premier jour de la session.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **BAFA Formation générale** : Etre âgé de 17 ans révolus le premier jour de la formation générale
- **BAFA Approfondissement** : avoir validé la Session de Formation Générale BAFA et suivi le Stage Pratique (14 jours) et en joindre les copies.
- **BAFD formation générale** : Vous devez être impérativement avoir 21 ans révolus au premier jour de la session de formation générale et être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation dont la liste est fixée par arrêté. Dans ce dernier cas, vous devez pouvoir justifier, dans les 2 ans précédant l'inscription, de 2 expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueils collectifs de mineurs.
- **BAFD perfectionnement** : avoir suivi la session de formation générale BAFD et le stage pratique (14 jours) et en joindre les copies.
- **Renouvellement BAFD**  
Ne pas avoir dépassé le délai de 5 ans.

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

### Prix du stage

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés au 1er janvier de chaque année. Ils comprennent les frais pédagogiques, l'hébergement et les repas pour les sessions en internat. En externat, le repas sont inclus dans le coût du stage (1/2 pension) Les frais de transport restent à la charge du stagiaire.

### Inscription / paiement du stage

Votre inscription est prise en compte dès réception de votre dossier complet. Le paiement du stage peut être effectué en deux versements dont le premier sera au minimum de 153 € (acompte de 150 € + 3 € d'adhésion obligatoire). En cas de paiement partiel, l'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement total du prix du stage, majoré de 3 € au titre de l'adhésion à l'association. Le paiement total doit être effectué au plus tard 20 jours avant le démarrage de la formation.

### Convocation

Un courrier de convocation précisant le lieu, les moyens d'accès, les horaires de début et de fin de stage, le matériel nécessaire... vous sera adressé 8 jours avant le début de la session. En cas de modification du lieu du stage, indiqué sur la programmation, un courrier vous informant du changement vous sera envoyé.

### Présence au stage

Les participants à un stage se doivent d'être présents à tous les temps de travail et durant toute la durée de la session. En cas de départ anticipé d'un stagiaire, et quelle qu'en soit la raison, aucun remboursement ne sera effectué. De plus, l'absence à des temps de formation peut entraîner la non validation de la session.

### Assurance

Notre association, son encadrement, ses membres et participants sont couverts par la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF), par le biais de la carte d'adhésion. Les objets personnels sont sous votre responsabilité, Il est donc recommandé de ne pas apporter d'objets de valeurs pendant la formation. Les frais occasionnés en cas de maladie sont à la charge du stagiaire.

### Désistement – Report – Annulation

- Plus de 21 jours avant le stage : remboursement des sommes versées moins 50 € majorés du prix de l'adhésion pour frais de dossier.
- De 21 à 8 jours avant le début de la session : remboursement de 150 €.
- Moins de 8 jours avant le début de la session : remboursement de 50 % du prix du stage.
- Si le candidat ne se présente pas le premier jour du stage : aucun remboursement ne sera accordé.

### Annulation d'un stage

Nous pouvons être amenés à annuler un stage (effectif insuffisant par exemple). Dans ce cas, nous vous communiquerons une solution de remplacement ou nous vous rembourseront la totalité des sommes versées sans autre indemnité.